

COMPTE RENDU DE REUNION CIL A MEJEAN

Le 30 août 2022 s'est tenue une réunion du secteur « Méjean » du CIL du Cap Brun. Face aux nombreuses doléances des habitants du hameau de Méjean, une séance de travail et de coordination s'imposait.

Elle a été organisée par M. Julien Mari, administrateur du CIL du Cap Brun / Petit Bois et responsable du secteur Méjean.

Étaient présents :

Pierre et Évelyne Bonal
Danielle Dupont
Claude Maccari
Jean Arnaud
Antoine Boudin
Alexandra Laroche
Perrine Mansuy

Ont fait connaître leurs préoccupations par message:

Jacques Blandin (cf. le courriel du 29.08.22)
Xavier Pinon par SMS (question des violations de domicile)
Gilbert Cozzone (SMS du 29.08.22)
Sauveur Carrelli (courriel du 30.08.22)

Les sujets abordés ont été regroupés sous trois thèmes :

I/ Sécurité

I.a La route

Le débroussaillage est nécessaire le long de la route car les branches obligent les usagers à se déporter vers le centre de la voie, ce qui met directement en danger les piétons et les cyclistes.

La chaussée est dégradée tout le long du chemin de la Batterie Basse, et certains points sont très endommagés. Ce petit chemin est extrêmement fréquenté de mai à septembre par les touristes, et de gros camions l'utilisent en permanence pour des livraisons ou des travaux malgré l'interdiction aux plus de 3,5t.



La circulation des poids lourds (le 26.08.22, un camion toupie de 26 tonnes / 6 roues + le camion pompe qui suivait)



I.b La mer

La circulation des bateaux rend extrêmement dangereuse la baignade.

- ⇒ L'ensemble des habitants du hameau de Méjean demande la création d'une ZIEM en plus de la zone de baignade.
- ⇒ Face à la multiplication des bateaux, dont beaucoup de grosses unités, il est important que la Police Municipale reprenne ses tournées à Méjean comme elle le faisait systématiquement il y a 3 ans. Cela permettrait de modérer la vitesse et les comportements dangereux.
- ⇒ Cette même patrouille permettrait peut-être également de limiter les vols qui ont lieu sur les bateaux au mouillage (le 4 août 22, vol d'une carte électronique sur le moteur d'un bateau au mouillage, de nombreux « chapardages » d'accastillage, etc.)



I.c La circulation (trop vite / trop de monde)

=> L'ensemble des présents demande que des patrouilles systématiques de Police Nationale et Police Municipale (terre et mer) aient lieu, y compris le week-end.

=> Afin de sécuriser les piétons de plus en plus nombreux, une bande piétonnière pourrait être peinte le long du chemin de la Batterie Basse. Elle permettrait de sécuriser les nombreux piétons sans bloquer les voitures.

=> Alternativement, toute solution qui permettrait de sécuriser les piétons sans empêcher les résidents de vaquer à leurs occupations quotidiennes serait la bienvenue.

I.d Le parking

Le parking est fréquenté tous les soirs par des groupes qui boivent de l'alcool, inhalent du protoxyde d'azote, fument la chicha et mettent la musique souvent à fond. Ils empruntent le chemin trop vite et trop imprudemment.

Ces comportements posent un problème de sécurité aux piétons comme aux véhicules garés qui se font emboutir voir défoncer comme les véhicules de MM. Boudin et Warluzel (deux plaintes ont été déposées, sans suite à l'heure actuelle).

Si rien n'est fait, il est évident qu'ils finiront par provoquer un accident plus grave.

L'ensemble des participants à la réunion demande que soit trouvée une solution pour limiter la congestion du parking et ses conséquences.

Parmi les idées que les riverains aimeraient voir étudier : **l'installation en haut du chemin de la Batterie Basse d'un décompte des places de parking ET du nombre de véhicules en attente** afin de dissuader les automobilistes de descendre « pour tenter leur chance ». Ceci impliquerait que le marquage au sol des places soit fait et reste visible sur le long terme.

Alternativement, une bite automatique pourrait réserver l'accès aux seuls riverains.

Un emplacement réservé aux deux-roues motorisés et un autre aux vélos / trottinettes ont été demandés afin de canaliser et sécuriser ces véhicules. Une telle mesure pourrait encourager certains à délaissé leur voiture pour venir à Méjean.

La place de parking, créée pour les livraisons, a été utilisée tout l'été par le restaurant. Les habitants demandent à ce que l'emplacement livraison reste disponible pour les médecins, infirmières et, bien sûr, les livreurs (etc.).



Enfin, l'éclairage public, particulièrement violent pour permettre aux caméras de filmer le parking de nuit, semble contre-productif : tous les habitants présents à l'année à Méjean ont pu constater une diminution considérable des nuisances lors des pannes généralisées de 2019 et 2020.

Les lampadaires étaient tombés en panne pendant près de neuf mois, et non seulement les nuisances ont considérablement diminué (bruit, musique, déchets divers, coups de portière sur les carrosseries, etc.), mais en plus la fréquentation par les bandes s'était fortement réduite.

Conscients que le constat empirique ne fait pas forcément une vérité statistique, les riverains aimeraient obtenir les chiffres officiels des services de police pour se faire une religion.

I.e la sécurité dans le hameau de Méjean

Régulièrement, des altercations éclatent et des dérapages ont lieu comme des crachats sur les riverains, des menaces de mort et, samedi 27 août, une menace au couteau (cf. plainte du lundi 29.08.22 de M. Mari).

Tous les jours, des bandes fréquentent le hameau de Méjean, s'installent sur les biens privés (tables, chaises, terrasses, etc) et posent divers problèmes : musique à fond, crachats systématiques par terre, bousculades des résidents, insultes, menaces. Des jeunes pénètrent sur les propriétés privées pour plonger des terrasses ou des toits (cf. message de Xavier Pinon), ou montent sur les bateaux amarrés à leur AOT, coulent les annexes, etc.

Les riverains demandent donc que des patrouilles régulières de Police Nationale et de Police Municipale soit organisées dès le début du mois de mai et jusqu'à la fin du mois de septembre. Il est important que ces patrouilles n'en restent pas au parking et aux abords, mais sillonnent également le hameau de Méjean entre 15h00 et 19h00, puis entre 23h30 et 02h00.

De plus, les résidents insistent pour que soit à nouveau opérationnelle la patrouille nautique de la Police Municipale, qui était systématiquement présente les après-midi de la belle saison jusqu'en août 2019. Elle permettait de calmer les esprits de tous, y compris des jeunes qui jettent des pierres sur les baigneurs et les maisons, ce que les policiers sur le parking ne peuvent voir.

I.f La sécurité incendie

Avec la surfréquentation de l'ensemble de la zone Fer à Cheval / Anse Méjean, les risques d'incendies augmentent considérablement. L'année 2022 a été marquée par une sécheresse extrême. Des barbecues et des feux de joie ont pourtant souvent été allumés en mai, juin et juillet. De plus, les fumeurs qui jettent leurs mégots dans la nature sont innombrables (des milliers de mégots sont ramassés par les bénévoles de l'association « Chercheurs en herbe » à chaque passage à Méjean).

Face à la conjonction de ces risques majeurs, il est important :

-> qu'une borne ou un poteau incendie soient installés sur le parking de l'Anse Méjean, au plus près des habitations, afin que les pompiers ne perdent pas un temps précieux en cas de départ de feu.

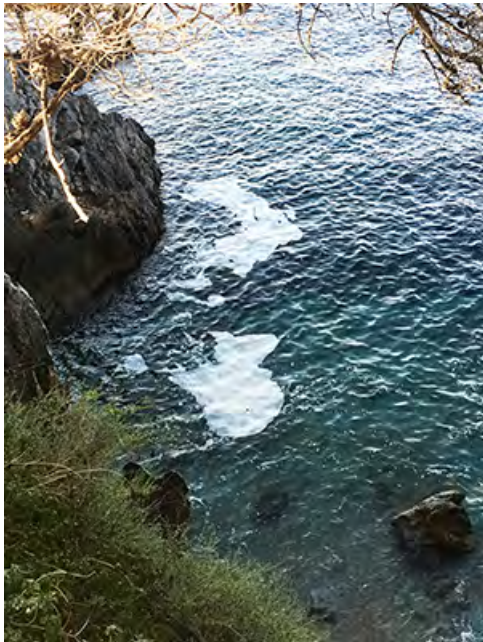
-> que des patrouilles de polices régulières pour sanctionner les stationnements qui empêcheraient la circulation de camions de pompiers soient mises en place.

-> que le marquage « feu interdit » soit généralisé en lieu et place de « attention au feu ». Un panneau devrait être installé sur le portail donnant accès à la plage.

-> enfin, que la signalisation des interdictions de stationner soit clarifiée (les panneaux actuels ne sont pas cohérents et les voitures garées avant les panneaux bloquent déjà l'accès pompier).

I.g La pollution

Les habitants demandent à ce que les portails de la plage soient fermés les jours de pollution (suite notamment aux orages).



Des mousses étranges envahissent régulièrement l'anse sans que l'on en connaisse la provenance.



II/ Propreté II.a les poubelles

Les poubelles débordent tous les soirs de la belle saison. Les bacs « ordures ménagères » sont saturés par de nombreux cartons jetés en vrac. Les couvercles des bacs encore vides sont recouverts de gros sacs poubelle qui les rendent inaccessibles. Les bacs rendus impossibles à refermer attirent les chats errants et les goélands qui se servent et finissent de faire tomber les détritiques qui ensuite pourrissent au fond de la logette... Les voitures systématiquement garées devant les bacs empêchent les éboueurs de vider les bacs correctement.

Les bacs « verre » sont saturés et devraient être vidés plus fréquemment durant la période allant du 15 juin / 31 août.

Un bac de tri « plastique » est demandé.

Des détritiques partout :



Les véhicules garés devant la logette empêchent les éboueurs de vider les poubelles

Devant la fontaine



Les poubelles tous les soirs de la belle saison, sans exception !



L'escalier « est » de Méjean, tous les jours



Le parking Ste Agathe



La totale : Alcool, protoxyde d'azote et cannabis



Les ballons servant à inhaler le protoxyde d'azote.



Le parking du monument aux morts



Devant les habitations, quotidiennement.

Sans oublier ce qui ne se voit pas mais fait bien plus mal : les innombrables hameçons et mégots de cigarettes / joints.

II.b Les environs

Le parking du Fer à Cheval est utilisé tous les soirs par des groupes qui fument, boivent, et consomment cannabis et du protoxyde d'azote. Outre les questions de sécurité que peuvent engendrer la conduite sous l'effet de ces substances (cf. I.d), les riverains doivent subir la musique à fond et les débris systématiquement laissés derrière eux par ces groupes. Lorsqu'ils ne sont pas directement jetés à la mer ou dans les rochers, ils sont emportés par le vent. Encore une fois, des patrouilles régulières de la Police Nationale et Municipale (23h00->02h00) permettraient de calmer les comportements avant qu'ils ne deviennent problématiques.



En l'absence de toilettes sur la plage de Méjean et du Fer à Cheval, il est très fréquent que des usagers utilisent le chemin qui dessert les habitations du haut du hameau pour se « soulager ». L'installation de toilettes (et les panneaux signalant leur présence) devrait être étudiée et intégrée au projet de raccordement de tout-à-l'égout.

III/ Environnement

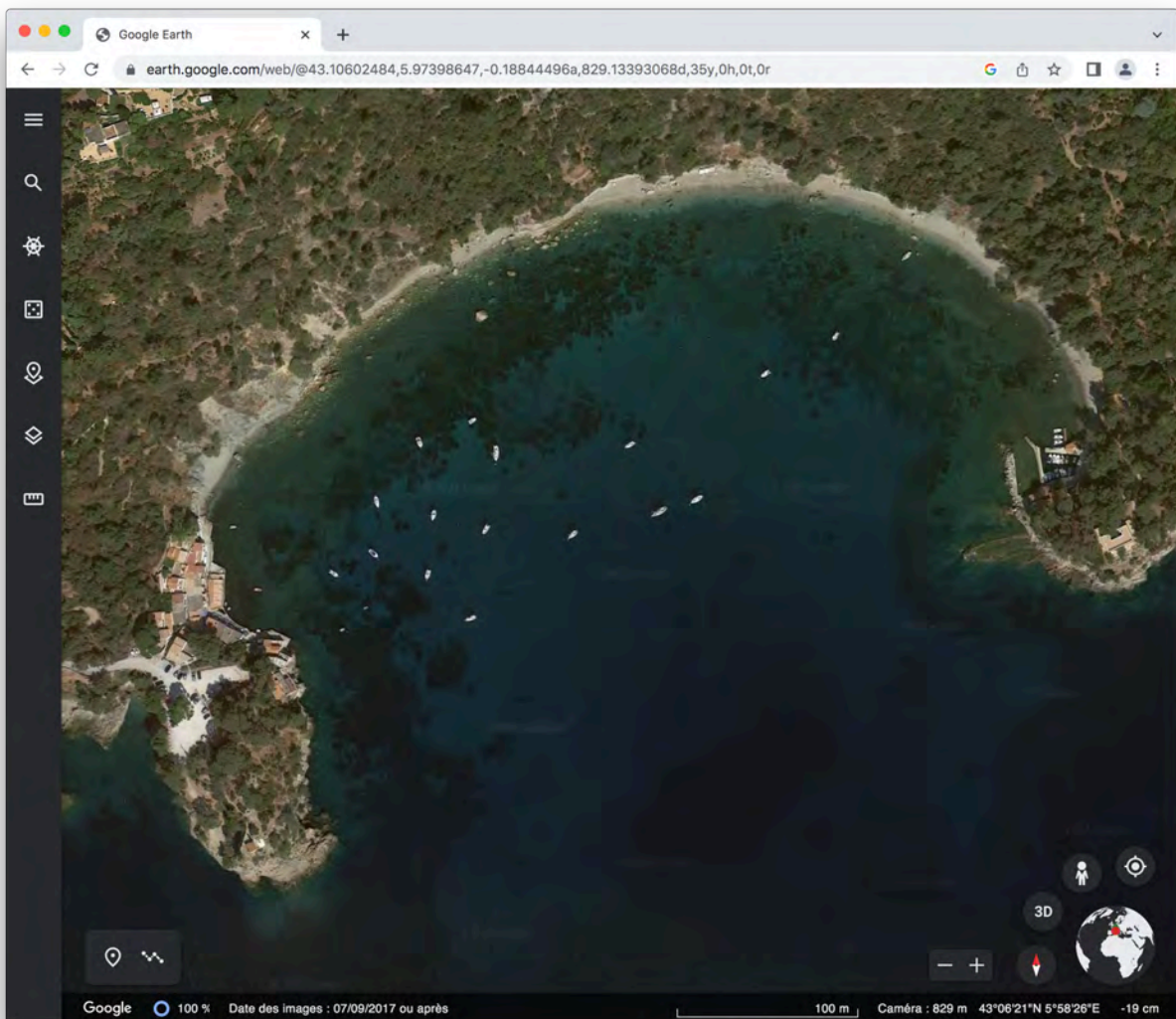
III.a Les posidonies

Entre 1915 et 2006, la moitié des posidonies de l'anse Méjean ont été détruites (cf. « l'Étude et cartographie des biocénoses marines de la rade de Toulon – Andromède technologie, disponible sur le site www.gesteau.fr).

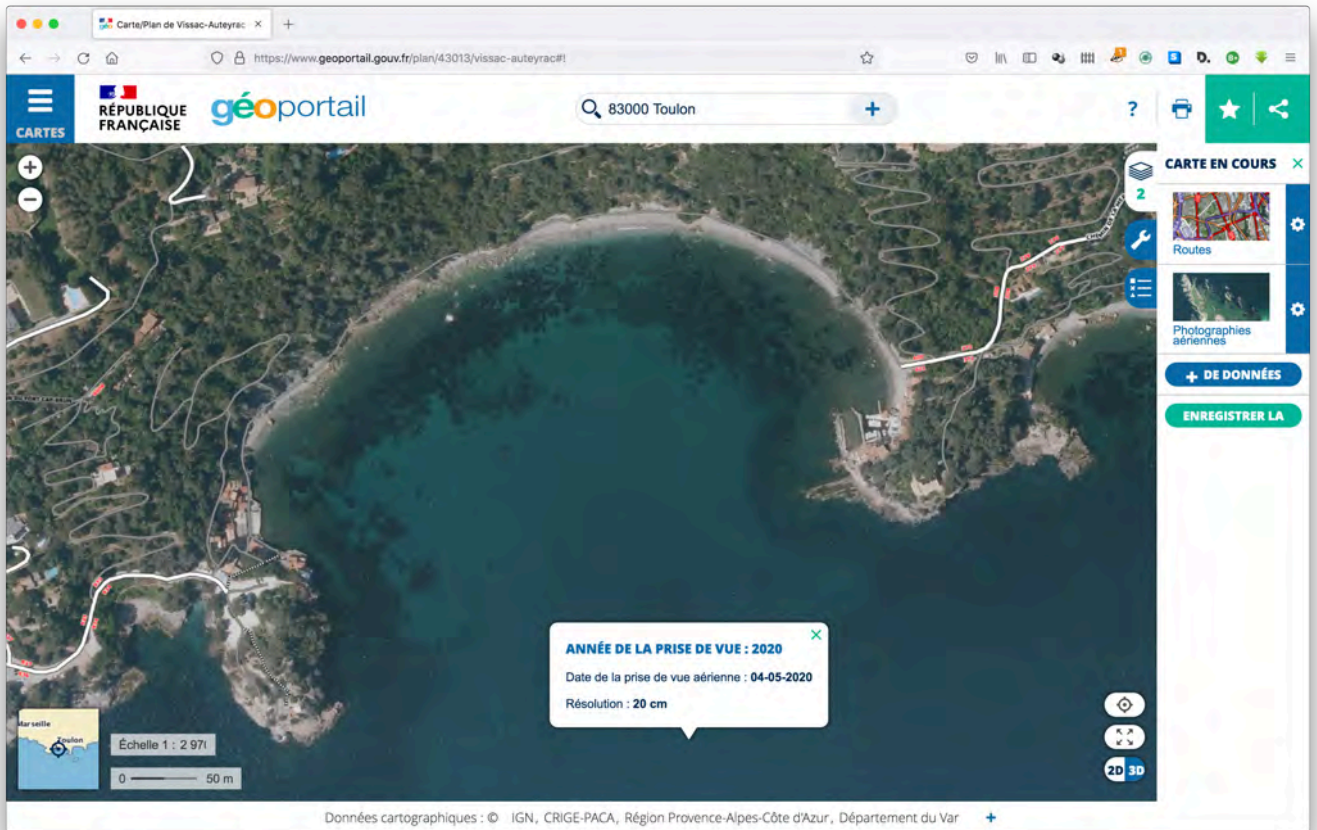
Les photos ci-dessous en sont tirées :



La photo ci-dessous est tirée du site www.earth.google.com et date du « 07.09.2017 »



La photo ci-dessous est tirée du site www.geoportail.gouv.fr et date du 04.05.2020



Les bateaux à l'ancre arrachent quotidiennement les posidonies en remontant leur ancre

On peut constater la dégradation extrême de l'herbier de posidonies, qui est pourtant une espèce protégée par l'arrêté du 19 juillet 1988. L'herbier de posidonies est notre première source d'oxygène en méditerranée ; le lieu de ponte et de développement des juvéniles de la majorité des poissons ; et est la seule barrière aux ravages des tempêtes en freinant de 50% la puissance des vagues. (cf. www.posidonie.org)

« L'écosystème posidonie est à ce jour l'écosystème le plus utile (pour l'Homme) sur la planète. Il rend ainsi des services appelés « services écosystémiques ». C'est-à-dire des services économiques qu'un écosystème rend à l'Homme par la séquestration durable de [carbone](#), la protection des plages contre l'érosion, le rôle de frayère, etc. La valeur monétaire à l'hectare de l'écosystème posidonie dépasserait largement celle des [récifs coralliens](#) et de la forêt amazonienne. » (Source : <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/nature-posidonie-miracle-mediterranee-2006>)

Il est donc urgent de la protéger concrètement.

Les habitants du hameau de Méjean ont donc demandé :

- Que soit mise en place une ZIEM (Zone d'Interdiction des Engins à Moteur) suivant le tracé des dernières posidonies visibles sur les photos aériennes.
- Que soit étudiée la possibilité d'une « Ligne Mère » pour l'amarrage des bateaux
- Qu'alternativement, soit balisée une zone de mouillage strictement limitée aux fonds sablonneux.
- Que soit remise en service la patrouille nautique de la Police Municipale.
- Que soient contrôlées les AOT de mouillage.

III.b les Moustiques et l'éclairage.

L'anse Méjean est envahie de moustiques qui empoisonnent la vie des habitants dès le mois de février.

Les riverains demandent à ce que soit étudiée la possibilité de couper l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin afin de permettre aux pipistrelles, naguère nombreuses, de revenir. Conscients que l'éclairage violent qui est installé sur le parking est lié au fonctionnement des caméras, les riverains qui habitent Méjean à l'année rappellent que lors des pannes générales de l'éclairage de 2020 et 2021, non seulement l'insécurité n'a pas augmentée, mais qu'ils ont noté une nette diminution des nuisances liées au parking (cf. I.d)

Cette mesure serait en parfaite cohérence avec la politique de la mairie de favoriser le « démoustiquage » par les oiseaux et chauve-souris.